

FINANCIAL 15 SPLIT CORP.

RAPPORT SEMESTRIEL 2026
(NON AUDITÉ)



FINANCIAL 15

Le présent rapport peut contenir des énoncés prospectifs concernant la Société. Les énoncés prospectifs comprennent les énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes. En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre la Société, est également considéré comme un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur des prévisions et des projections actuelles à l'égard d'événements futurs et sont par conséquent intrinsèquement assujettis, entre autres facteurs, aux risques, incertitudes et hypothèses concernant la Société et la conjoncture économique.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas une garantie de rendement futur, et les événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif de la Société. Plusieurs facteurs importants peuvent expliquer les divergences entre les prévisions et les événements réels, notamment la situation économique et politique et les conditions des marchés, les taux de change et d'intérêt, l'évolution des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, la modification de règlements gouvernementaux, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes.

La liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Nous vous invitons à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres facteurs pertinents, avant de prendre toute décision de placement, et nous vous recommandons de ne pas vous fier indûment aux énoncés prospectifs. Bien que la Société s'attende actuellement à ce que des événements et faits nouveaux puissent donner lieu à des changements de position, elle ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs.

FINANCIAL 15 SPLIT CORP.

RAPPORT SEMESTRIEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

31 MAI 2026

Nous vous présentons le rapport semestriel de la direction sur le rendement du fonds pour la période close le 31 mai 2026. Ce document présente les principales données financières, mais non les états financiers complets de la Société. Les états financiers semestriels et les notes annexes sont joints à ce rapport.

Les investisseurs peuvent également obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration de la Société, du dossier de vote par procuration ou des informations trimestrielles sur le portefeuille en consultant notre site Web (www.financial15.com) ou en communiquant avec nous par écrit, à l'adresse suivante : Investor Relations, 200 Front Street West, Suite 2510, Toronto (Ontario) M5V 3K2.

Ces rapports peuvent être consultés et téléchargés à partir du site Web de la Société (www.financial15.com) ou de SEDAR+ (www.sedarplus.com).

OBJECTIFS ET STRATÉGIES DE PLACEMENT

Financial 15 Split Corp. investit principalement dans un portefeuille d'actions ordinaires comprenant présentement des titres de chacune des sociétés des services financiers suivantes :

Émetteurs canadiens	Émetteurs américains
Banque de Montréal	Bank of America Corp.
La Banque de Nouvelle-Écosse	Citigroup Inc.
Banque Canadienne Impériale de Commerce	Goldman Sachs Group Inc.
Great-West Lifeco Inc.	J.P. Morgan Chase & Co.
Société Financière Manuvie	Wells Fargo & Co.
Banque Nationale du Canada	
Banque Royale du Canada	
Financière Sun Life inc.	
La Banque Toronto-Dominion	

La Société peut également investir jusqu'à 15 % de sa valeur liquidative dans des actions d'émetteurs autres que les sociétés des services financiers indiquées précédemment. En complément des dividendes reçus sur le portefeuille, et afin de réduire les risques, la Société vend à l'occasion des options d'achat couvertes sur la totalité ou sur une partie des actions ordinaires du portefeuille.

La Société offre deux types d'actions :

Actions privilégiées (FTN.PR.A)

Les objectifs de placement concernant les actions privilégiées sont les suivants :

1. verser aux porteurs d'actions privilégiées des dividendes mensuels cumulatifs en espèces sur actions privilégiées dont le montant doit être fixé chaque année par le conseil d'administration, sous réserve d'un minimum de 6,00 % sur le prix de rachat de 10 \$ d'une action privilégiée pendant la période de cinq ans débutant le 1^{er} décembre 2025 (auparavant, 5,50 % pendant la période de cinq ans débutant le 1^{er} décembre 2020). Le 1^{er} décembre 2025, les dividendes mensuels ont été établis à 0,06042 \$ par action privilégiée, ce qui donne un rendement annuel de 7,25 % sur le prix de rachat d'une action privilégiée (auparavant, 0,07083 \$ par action privilégiée par mois depuis le 1^{er} décembre 2024, soit un rendement annuel de 8,50 %);
2. verser aux porteurs 10 \$ par action privilégiée vers la date de dissolution fixée au 1^{er} décembre 2030 (date pouvant être reportée par tranche de cinq ans).

Actions de catégorie A (FTN)

Les objectifs de placement concernant les actions de catégorie A sont les suivants :

1. verser aux porteurs d'actions de catégorie A des distributions mensuelles régulières en espèces dont le montant est déterminé par le conseil d'administration. Les porteurs d'actions de catégorie A reçoivent présentement des dividendes mensuels non cumulatifs de 0,1257 \$ par action. Pour que des distributions mensuelles puissent être déclarées, il faut que la valeur liquidative par unité demeure supérieure à 15 \$;
2. permettre aux porteurs de recevoir une participation à toute croissance qui porte la valeur liquidative de la Société au-delà de 10 \$ par unité en leur remettant le montant qui restera à la Société après le paiement de 10 \$ par action privilégiée vers la date de dissolution fixée au 1^{er} décembre 2030 (date pouvant être reportée par tranche de cinq ans).

RISQUE

Les risques liés au placement dans les titres de la Société restent tels qu'ils ont été décrits dans la notice annuelle du 23 février 2026. En outre, la note 5 des états financiers (« Gestion du risque lié aux instruments financiers ») contient des renseignements sur les types de risques spécifiques associés aux placements financiers de la Société.

RÉSULTATS

Au cours du semestre clos le 31 mai 2026, les marchés des actions nord-américains ont progressé, malgré les périodes de volatilité découlant des événements géopolitiques, des préoccupations concernant l'inflation et de l'incertitude quant aux perspectives de croissance économique et des taux d'intérêt. Les actions canadiennes ont fait preuve de résilience dans un contexte économique difficile, soutenues par des bénéfices de sociétés généralement favorables et la vigueur continue de certains secteurs, notamment les produits financiers et l'énergie. Aux États-Unis, les marchés des actions ont été soutenus par une croissance économique continue, la résilience des dépenses de consommation et des bénéfices des sociétés généralement favorables, surtout parmi les sociétés du secteur des technologies et de l'intelligence artificielle.

La politique monétaire a continué d'influencer fortement les conditions du marché au cours de la période. La Banque du Canada et la Réserve fédérale américaine ont maintenu leurs taux directeurs au cours du semestre clos le 31 mai 2026. Au Canada, l'activité économique a ralenti, le PIB réel s'étant contracté pendant deux trimestres consécutifs sur une base annualisée. Les dépenses de consommation ont augmenté légèrement, tandis que l'activité du secteur de l'immobilier résidentiel a diminué, que les investissements des entreprises sont restés faibles et que les exportations ont chuté. Les niveaux d'emploi sont demeurés relativement stables au cours de la période et le taux de chômage s'est maintenu dans une fourchette de 6,5 % à 7 %. La hausse des prix de l'énergie a contribué aux pressions inflationnistes et a accru l'incertitude quant aux perspectives économiques. Aux États-Unis, l'activité économique est demeurée plutôt résiliente, soutenue par de fortes dépenses d'investissement et une croissance de la productivité. Des investissements importants dans les centres de données et les infrastructures d'intelligence artificielle ont contribué à la croissance économique et ont soutenu la performance des marchés des actions au cours de la période. Les conditions du marché du travail sont restées stables, la création d'emplois ayant généralement suivi le rythme de la croissance de la population active et le taux de chômage ayant peu varié au cours de la période. L'inflation est demeurée supérieure à la cible de la Réserve fédérale, en partie en raison des chocs d'offre qui ont contribué à la hausse des prix dans certains secteurs, dont celui de l'énergie.

Le conflit au Moyen-Orient, la hausse des prix de l'énergie, les perturbations dans les chaînes d'approvisionnement et l'incertitude persistante concernant la politique commerciale américaine ont alimenté l'incertitude économique pendant la période. Dans ce contexte, l'incertitude quant au calendrier et à l'ampleur de l'évolution des taux d'intérêt est restée un facteur ayant une forte incidence sur la confiance des investisseurs et les marchés financiers tout au long de la période.

Les résultats au sein du secteur financier américain ont été contrastés, et les rendements ont varié considérablement entre le secteur bancaire, celui de l'assurance et celui des marchés des capitaux. Les institutions financières canadiennes se sont généralement démarquées, les grandes banques canadiennes ayant généré de solides rendements au cours de la période.

Au 31 mai 2026, l'actif net de la Société s'élevait à 1,6 G\$ (1,5 G\$ au 30 novembre 2025) et l'actif net par unité de la Société s'élevait à 21,19 \$ (19,68 \$ au 30 novembre 2025 en tenant compte des fractionnements des actions de catégorie A). Au cours de la période close le 31 mai 2026, le produit net de l'émission d'actions s'élevait à 76,9 M\$ et les rachats totalisaient 100,1 M\$. Les rachats comprennent des paiements effectués en vertu du droit de rachat spécial lié au report de la date de dissolution de la Société, du 1^{er} décembre 2025 au 1^{er} décembre 2030, en vertu duquel la Société a racheté 2 204 388 actions privilégiées et 7 981 621 actions de catégorie A (6 596 381 actions de catégorie A en ne tenant pas compte des fractionnements des actions de catégorie A) le 15 décembre 2025.

Au cours de la période close le 31 mai 2026, la Société a vendu 3 181 388 actions privilégiées et 4 527 619 actions de catégorie A dans le cadre du programme d'émissions d'actions au prix du marché, à un prix moyen de 10,61 \$ par action privilégiée et de 9,81 \$ par action de catégorie A. Le produit brut, le produit net et les commissions de courtage sur la vente des actions privilégiées ont été respectivement de 33,8 M\$, de 33,0 M\$ et de 0,8 M\$, tandis que le produit brut, le produit net et les commissions de courtage sur la vente des actions de catégorie A ont été respectivement de 44,4 M\$, 44,2 M\$ et de 0,2 M\$.

Le programme de vente d'options d'achat couvertes a continué d'offrir un revenu supplémentaire et un complément aux revenus de dividendes du portefeuille.

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

Le contexte actuel de tensions géopolitiques, de conflits et d'incertitude entourant les politiques commerciales internationales pourrait contribuer à la volatilité des marchés et avoir une incidence sur le portefeuille de placement de la Société.

Parallèlement au report de sa date de dissolution, du 1^{er} décembre 2025 au 1^{er} décembre 2030, la Société a augmenté le taux annuel minimal des dividendes versés aux porteurs d'actions privilégiées de 5,5 % à 6,0 % pour l'échéance de cinq ans commençant le 1^{er} décembre 2025. Le 1^{er} décembre 2025, les dividendes mensuels ont été établis à 0,06042 \$ par action privilégiée, ce qui donne un rendement annuel de 7,25 %.

Au cours de la période close le 31 mai 2026, la Société a effectué des fractionnements de ses actions de catégorie A le 16 décembre 2025 et le 19 mai 2026 (collectivement, les « fractionnements d'actions de 2026 »). Après chacun des fractionnements d'actions de 2026, les porteurs d'actions de catégorie A ont reçu 10 actions de catégorie A supplémentaires pour chaque 100 actions de catégorie A détenues.

Afin de maintenir un nombre égal d'actions privilégiées et d'actions de catégorie A en circulation, la Société a effectué un placement de 10 000 000 actions privilégiées le 24 juin 2026, pour un produit net de 104,4 M\$.

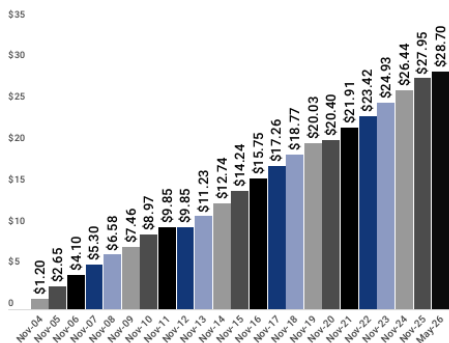
Le 1^{er} juin 2026, la Société a annoncé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre de rachat ») de ses actions privilégiées et actions de catégorie A par l'intermédiaire de la TSX ou de tout autre système de négociation parallèle canadien. Aucune de ces actions n'a été rachetée aux fins d'annulation au cours de la période close le 31 mai 2026 en vertu de l'offre de rachat précédente, qui a pris fin le 1^{er} juin 2026.

OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Quadravest Capital Management Inc. (« Quadravest »), à titre de gestionnaire de portefeuille et de gestionnaire, reçoit des frais de gestion de la Société selon les conditions décrites à la rubrique « Frais de gestion » ci-après.

Actions de catégorie A – Distributions

Le total des distributions versées au cours de la période est de 0,7542 \$ par action de catégorie A (en ne tenant pas compte du fractionnement).



Distributions sur les actions de catégorie A depuis l'établissement



28.70

Cumul des distributions versées sur les actions de catégorie A depuis l'établissement

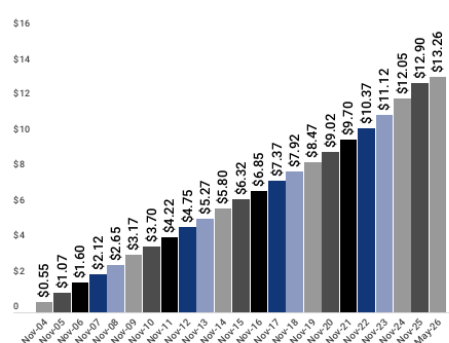


0.50

Distributions spéciales versées depuis la date d'établissement

Actions privilégiées – Distributions

Le total des distributions versées au cours de la période est de 0,3625 \$ par action privilégiée.



Distributions sur les actions privilégiées depuis l'établissement



13.26

Cumul des distributions versées sur les actions privilégiées depuis l'établissement

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES

Les tableaux suivants présentent les principales données financières relatives à la Société et ont pour objet d'aider le lecteur à comprendre les résultats financiers pour les cinq derniers exercices. Les renseignements proviennent des états financiers semestriels de la Société, ainsi que des états financiers annuels audités d'exercices antérieurs. Les informations figurant dans ce tableau sont présentées conformément au Règlement 81-106 et, par conséquent, ne servent pas à établir une continuité entre l'actif net par unité à l'ouverture et à la clôture.

Actif net par unité de la Société¹⁾

	Exercices clos les 30 novembre					
	31 mai 2026	2025	2024	2023	2022	2021
Actif net par unité à l'ouverture de la période ²⁾	19,68	18,10	14,90	16,63	18,50	16,07 ⁵⁾
Augmentation (diminution) liée aux activités						
Total des revenus	0,28	0,59	0,58	0,64	0,59	0,52
Total des charges	(0,11)	(0,19)	(0,18)	(0,16)	(0,23)	(0,25)
Gains (pertes) réalisés de la période	0,24	0,42	0,39	(0,04)	0,09	0,11
Gains (pertes) latents de la période	2,24	3,20	5,21	(0,52)	(0,63)	3,96
Total de l'augmentation (de la diminution) liée aux activités ³⁾	2,65	4,02	6,00	(0,08)	(0,18)	4,34
Distributions ⁴⁾						
Dividendes canadiens	s. o.	(1,66)	(2,06)	(1,88)	(1,74)	(1,72)
Dividendes sur les gains en capital	s. o.	(0,36)	-	-	(0,07)	(0,09)
Total des distributions	(1,06)	(2,01)	(2,06)	(1,88)	(1,81)	(1,81)
Actif net par unité à la clôture de la période	21,19	19,68	18,10	14,90	16,63	18,50
Actif net par action privilégiée	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
Actif net par action de catégorie A	11,19	9,68	8,10	4,90	6,63	8,50
Actif net par unité à la clôture de la période	21,19	19,68	18,10	14,90	16,63	18,50

1) Les informations par unité pour la période close le 31 mai 2026 ont été ajustées et les informations par unité pour la période close le 30 novembre 2025 et les périodes antérieures ont été retraitées pour tenir compte des fractionnements des actions de catégorie A du 26 septembre 2025, du 16 décembre 2025 et du 19 mai 2026, le cas échéant, en vertu desquels les porteurs ont reçu 10 actions supplémentaires pour chaque 100 actions de catégorie A détenues. Les informations par unité auparavant présentées au 30 novembre 2025 tenaient compte du fractionnement des actions de catégorie A du 26 septembre 2025. Avant le retraitement, les montants présentés étaient les suivants :

Distributions : 2,36 \$ en 2025; 2,43 \$ en 2024; 2,26 \$ en 2023; 2,18 \$ en 2022; et 2,18 \$ en 2021

Actif net par action de catégorie A : 11,72 \$ en 2025; 10,78 \$ en 2024; 6,52 \$ en 2023; 8,83 \$ en 2022; et 11,32 \$ en 2021

Actif net par unité à la clôture de la période : 21,72 \$ en 2025; 20,78 \$ en 2024; 16,52 \$ en 2023; 18,83 \$ en 2022; et 21,32 \$ en 2021

2) L'actif net par unité correspond à l'écart entre la valeur totale des actifs de la Société et la valeur totale de ses passifs, compte non tenu des actions privilégiées et de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A, à la date d'évaluation, divisé par le nombre d'unités en circulation à ce moment.

3) Le total de l'augmentation (de la diminution) liée aux activités est calculé avant le versement des distributions sur les actions privilégiées et les actions de catégorie A et des autres revenus (charges) liés aux actions privilégiées. Ce total est fonction du nombre moyen pondéré d'unités en circulation au cours de la période.

4) Les distributions sur les actions privilégiées et les actions de catégorie A sont établies, pour la période, en fonction du nombre d'actions privilégiées et d'actions de catégorie A en circulation à la date de clôture des registres au moment de chaque distribution et sont versées en espèces. Les distributions par unité représentent l'ensemble des distributions déclarées sur une action privilégiée et une action de catégorie A. Le statut des distributions est fonction du traitement fiscal dont bénéficient les investisseurs (pour les semestres clos les 31 mai, les répartitions aux fins fiscales ne sont disponibles qu'à la fin de l'exercice).

5) L'actif net par unité du début de 2021 a été retraité pour tenir compte du regroupement des actions de catégorie A selon un ratio de 0,4 pour 1 de décembre 2020 et des fractionnements des actions de catégorie A du 26 septembre 2025, du 16 décembre 2025 et du 19 mai 2026. Avant le retraitement, l'actif net par unité présenté était de 13,23 \$ (avant le regroupement de décembre 2020).

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES

	Exercices clos les 30 novembre					
	31 mai 2026	2025	2024	2023	2022	2021
Valeur liquidative (en millions) ¹⁾	1 581,4 \$	1 488,3 \$	1 240,2 \$	783,0 \$	656,4 \$	503,7 \$
Nombre d'unités en circulation ^{2,8)}	74 633 537	75 642 547	68 520 583	52 553 172	39 460 620	27 217 746
Ratio des frais de gestion de base ³⁾	0,89 %	0,90 %	0,91 %	0,91 %	1,02 %	1,20 %
Ratio des frais de gestion, compte tenu des charges non récurrentes liées à un placement ⁴⁾	0,97 %	1,15 %	1,19 %	1,66 %	2,29 %	1,93 %
Ratio des frais de gestion par action de catégorie A ⁵⁾	8,34 %	10,12 %	13,63 %	14,62 %	12,22 %	9,96 %
Taux de rotation du portefeuille ⁶⁾	0,97 %	7,96 %	14,34 %	3,30 %	5,06 %	12,18 %
Ratio des frais d'opérations ⁷⁾	0,03 %	0,02 %	0,03 %	0,05 %	0,05 %	0,04 %
Cours de clôture (TSX) :						
Actions privilégiées	10,68 \$	10,69 \$	10,59 \$	10,03 \$	9,81 \$	10,45 \$
Cours de clôture (TSX) :						
Actions de catégorie A ⁸⁾	10,65 \$	9,13 \$	7,45 \$	5,22 \$	7,14 \$	8,67 \$

1) Données arrêtées au 31 mai ou au 30 novembre.

2) Si le nombre d'actions privilégiées et d'actions de catégorie A en circulation n'est pas égal, le montant notionnel de l'unité correspondra au quotient du total de la valeur liquidative de la Société divisé par la somme de la valeur liquidative par action attribuable aux actions privilégiées et aux actions de catégorie A.

3) Un ratio des frais de gestion de base par unité distinct est présenté afin de refléter les charges d'exploitation courantes de la Société. Ce ratio est établi en fonction du total des charges pour la période en question et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne de la Société pour la période. Il exclut les commissions de courtage et les autres coûts de transactions, les retenues d'impôts, les distributions versées sur les actions privilégiées et les charges non récurrentes liées à un placement.

4) Les frais d'émission d'actions, qui comprennent les frais liés à la rémunération des placeurs pour compte et les autres charges liées au placement, sont des charges initiales non récurrentes engagées pour le lancement de la Société ou pour tout placement secondaire subséquent. Les frais engagés dans le cadre de placements secondaires ont été contrebalancés par l'accroissement de la valeur liquidative par unité de ces placements.

5) Le ratio des frais de gestion par action de catégorie A est calculé conformément aux exigences du Règlement 81-106. Selon ce règlement, toutes les sociétés à actions scindées doivent établir un ratio des frais en affectant toutes les charges d'exploitation courantes de la Société (à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions, et des retenues d'impôts), toutes les distributions versées sur les actions privilégiées et tous les frais d'émission aux actions de catégorie A et présenter ce ratio sous forme de pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne attribuable aux actions de catégorie A pour la période. Le ratio des frais de gestion par action de catégorie A ne doit pas être interprété comme le rendement requis nécessaire à la Société ou aux actions de catégorie A pour couvrir les charges d'exploitation de la Société. Ce calcul est fondé uniquement sur une partie de l'actif de la Société alors que la Société se sert de la totalité de son actif pour générer des rendements de placement. La direction est d'avis que le ratio des frais de gestion de base par unité présenté dans le tableau ci-dessus est le ratio le plus représentatif pour évaluer l'efficacité de l'administration de la Société, pour faire des comparaisons avec les ratios des frais des différents fonds communs de placement ou pour établir les rendements minimaux nécessaires à la Société pour obtenir une croissance de la valeur liquidative par unité.

6) Le taux de rotation du portefeuille de la Société indique le degré d'intervention de Quadravest. Un taux de rotation de 100 % signifie que la Société achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période.

La Société utilise une stratégie de vente d'options d'achat couvertes. De ce fait, le taux de rotation du portefeuille peut être plus élevé que celui des fonds communs de placement ordinaires. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations payables par la Société sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement de la Société.

7) Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions de courtage et des autres coûts de transactions exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne de la Société au cours de la période.

8) Le nombre d'unités en circulation et le cours de clôture (TSX) des actions de catégorie A pour la période close le 30 novembre 2025 et les périodes antérieures ont été retraités pour tenir compte des fractionnements des actions de catégorie A du 26 septembre 2025, du 16 décembre 2025 et du 19 mai 2026, le cas échéant, en vertu desquels les porteurs ont reçu 10 actions supplémentaires pour chaque 100 actions de catégorie A détenues. Avant le retraitement, les montants présentés étaient les suivants :

Nombre d'unités en circulation : 68 533 050 en 2025; 59 692 269 en 2024; 47 387 544 en 2023; 34 859 317 en 2022; et 23 622 317 en 2021.

Cours de clôture (TSX) des actions de catégorie A : 11,05 \$ en 2025; 9,91 \$ en 2024; 6,95 \$ en 2023; 9,50 \$ en 2022; et 11,54 \$ en 2021.

FRAIS DE GESTION

Selon la convention de gestion de portefeuille, Quadravest a droit à des frais de gestion de base payables à terme échu, à un taux annuel de 0,65 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation. De plus, Quadravest a droit à des primes de rendement sous réserve de la réalisation de certains niveaux de rendement total préétablis.

Selon la convention de gestion, Quadravest a droit à des frais d'administration payables mensuellement à terme échu, à un taux annuel de 0,1 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation.

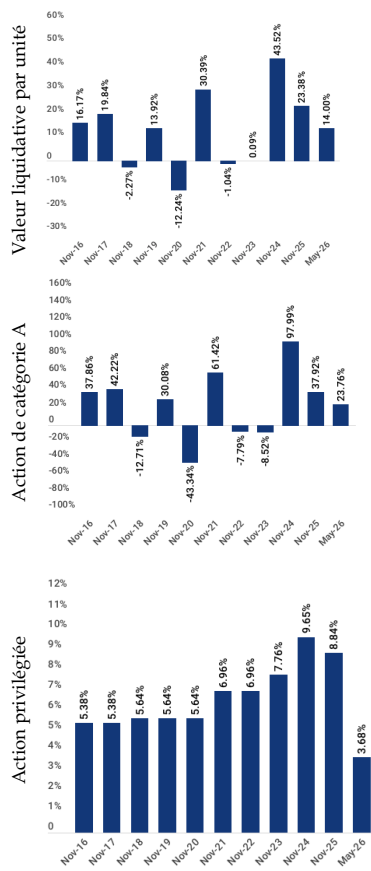
Les frais de gestion de base ont été utilisés par Quadravest pour couvrir les coûts liés à l'analyse des placements, à la prise de décisions de placement et à la conclusion d'ententes de courtage pour l'achat et la vente de titres, notamment dans le cadre du programme de vente d'options d'achat couvertes. Les frais d'administration ont couvert les services administratifs requis par la Société, notamment en matière d'exploitation, de comptabilité générale, de communication avec les porteurs d'actions et de communication de l'information réglementaire.

RENDEMENT PASSE

Rendement annuel

Les graphiques à barres qui suivent présentent le rendement passé, 1) selon la valeur liquidative par unité, 2) des actions privilégiées selon la valeur liquidative et 3) des actions de catégorie A selon la valeur liquidative pour chacun des dix derniers exercices. Chaque barre des graphiques représente, en pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse d'une unité, d'une action privilégiée ou d'une action de catégorie A au cours de l'exercice. Voici quelques points à noter au sujet des graphiques ci-dessous :

- a) L'information sur le rendement suppose que toutes les distributions en espèces versées par la Société au cours des exercices présentés ont été réinvesties dans d'autres titres de la Société;
- b) L'information sur le rendement ne tient pas compte des ventes, des rachats, des distributions et des autres charges facultatives qui auraient entraîné une diminution du rendement ou de la performance;
- c) Le rendement passé de la Société n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.



APERÇU DU PORTEFEUILLE

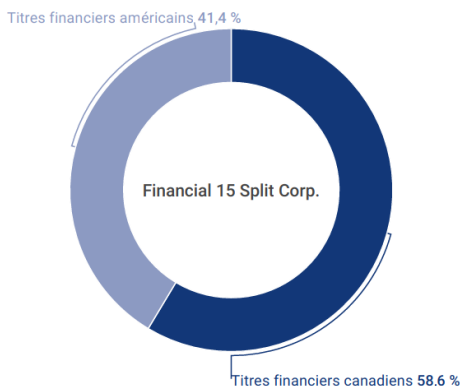
Tous les placements au 31 mai 2026

Nom	Pondération (%)
Citigroup Inc.	9,9
Goldman Sachs Group Inc.	9,3
Banque Canadienne Impériale de Commerce	9,0
Banque Royale du Canada	8,0
Bank of America Corp.	7,9
La Banque Toronto-Dominion	7,7
Banque de Montréal	6,9
Financière Sun Life inc.	6,4
J.P. Morgan Chase & Co.	6,2
Wells Fargo & Co.	5,7
La Banque de Nouvelle-Écosse	5,2
Société Financière Manuvie	5,1
Banque Nationale du Canada	4,9
Great-West Lifeco Inc.	2,0
La Société de Gestion AGF Limitée	0,8
Fifth Third Bancorp	0,4
Total des positions acheteur en pourcentage de l'actif net	95,4
Trésorerie	5,7
Autres actifs (passifs), montant net	-1,1
	100,0

L'aperçu du portefeuille peut varier en raison des opérations de portefeuille courantes de la Société.
Des mises à jour trimestrielles sont disponibles.

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE

Le diagramme qui suit présente la répartition des actifs de la Société entre les placements canadiens et les placements américains.



FINANCIAL 15 SPLIT CORP.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers intermédiaires de Financial 15 Split Corp. (la « Société ») ont été préparés par Quadravest Capital Management Inc. (le « gestionnaire » de la Société) et ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société. Le gestionnaire est responsable de l'information et des déclarations contenues dans ces états financiers intermédiaires ainsi que dans les autres sections du rapport semestriel.

Le gestionnaire utilise des procédures appropriées pour assurer la production d'informations financières fiables et pertinentes. Les états financiers intermédiaires ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité) applicables à la préparation d'états financiers intermédiaires, notamment International Accounting Standard (IAS) 34 *Information financière intermédiaire*. Les informations significatives sur les méthodes comptables applicables à la Société sont décrites à la note 3.

Le conseil d'administration de la Société, auquel il revient de veiller à ce que la direction assume sa responsabilité en matière de communication de l'information financière, a examiné et approuvé les présents états financiers intermédiaires.

WAYNE FINCH

Chef de la direction, président et administrateur
Quadravest Capital Management Inc.

SILVIA GOMES

Chef des finances
Quadravest Capital Management Inc.

FINANCIAL 15 SPLIT CORP.
ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MAI 2026 ET AU 30 NOVEMBRE 2025 (NON AUDITÉ)

	31 mai 2026 (\$)	30 novembre 2025 (\$)
ACTIF		
Actif courant		
Placements	1 507 888 740	1 359 311 852
Trésorerie	89 587 388	143 209 584
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	2 199 826	2 091 742
	1 599 675 954	1 504 613 178
PASSIF		
Passif courant		
Options vendues	3 036 005	1 603 553
Frais à payer et autres dettes d'exploitation	1 186 572	1 253 207
Distributions à payer	14 083 979	13 417 407
Actions privilégiées (notes 1 et 6) ¹⁾	708 949 790	699 521 170
Actions de catégorie B	1 000	1 000
	727 257 346	715 796 337
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS		
RACHETABLES DE CATÉGORIE A (NOTE 1)¹⁾	872 418 608	788 816 841
Nombre d'actions privilégiées en circulation (note 6)	70 894 979	69 952 117
Nombre d'actions de catégorie A en circulation (note 6) ²⁾	77 967 418	81 462 727
Actif net par action privilégiée	10,00 \$	10,00 \$
Actif net par action de catégorie A ²⁾	11,19 \$	9,68 \$
Actif net par unité ²⁾	21,19 \$	19,68 \$

- 1) Au 30 novembre 2025, les montants relatifs aux actions privilégiées et à l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A tiennent compte des rachats de 22 043 880 \$ et de 77 309 585 \$ effectués le 15 décembre 2025 en vertu du droit de rachat spécial des actionnaires lié au report de la date de dissolution de la Société. Voir la note 1 pour plus de détails.
- 2) Les montants au 30 novembre 2025 ont été retraités pour tenir compte des fractionnements des actions de catégorie A du 16 décembre 2025 et du 19 mai 2026. Dans le cadre de chaque fractionnement d'actions, les porteurs d'actions de catégorie A ont reçu 10 actions de catégorie A supplémentaires pour chaque 100 actions de catégorie A détenues. Les montants auparavant présentés au 30 novembre 2025 tenaient compte du fractionnement des actions de catégorie A du 26 septembre 2025. Avant le retraitement, le nombre d'actions rachetables de catégorie A en circulation était de 67 324 568 actions, et l'actif net par action de catégorie A et l'actif net par unité étaient respectivement de 11,72 \$ et de 21,72 \$. Les états financiers au 30 novembre 2025 présentaient également, compte tenu du fractionnement des actions de catégorie A du 16 décembre 2025, 74 057 025 actions de catégorie A en circulation ainsi qu'un actif net par action de catégorie A et un actif net par unité s'élevant respectivement à 10,65 \$ et à 20,65 \$.

Approuvé au nom du conseil d'administration



WAYNE FINCH
Administrateur



PETER CRUICKSHANK
Administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

FINANCIAL 15 SPLIT CORP.

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI (NON AUDITÉ)

	2026 (\$)	2025 (\$)
REVENU		
Gain (perte) net sur les placements et dérivés		
Gain (perte) net réalisé	18 533 961	27 028 710
Variation nette de la plus-value/moins-value latente	163 872 322	(23 827 889)
Dividendes	20 121 656	19 072 328
Intérêts à distribuer	751 955	1 843 331
Gain (perte) net sur les placements et dérivés	203 279 894	24 116 480
Autre gain (perte)		
Gain (perte) de change réalisé	(935 399)	16 279
Variation du gain (de la perte) de change latent	417 597	(2 551 639)
	202 762 092	21 581 120
CHARGES (note 7)		
Frais de gestion	5 620 440	4 560 428
Honoraires d'audit	15 161	15 638
Jetons de présence des administrateurs	7 167	7 167
Frais du comité d'examen indépendant	1 071	1 154
Droits de garde	77 215	58 139
Frais juridiques	34 795	28 337
Information aux actionnaires	88 460	75 890
Autres charges d'exploitation	150 283	163 306
Taxe de vente harmonisée	663 597	576 380
Coûts de transactions	214 114	149 696
Retenues d'impôts	980 573	964 500
	7 852 876	6 600 635
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A compte non tenu des distributions et des autres revenus (charges) liés aux actions privilégiées	194 909 216	14 980 485
Distributions sur les actions privilégiées	(25 515 999)	(25 526 091)
Coûts d'émission d'actions privilégiées	(848 215)	(65 471)
Prime (escompte) à l'émission d'actions privilégiées	1 955 877	703 947
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	170 500 879	(9 907 130)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A (notes 1 et 8)¹⁾	2,24	(0,12)

- 1) L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A pour la période close le 31 mai 2025 a été retraitée pour tenir compte des fractionnements des actions de catégorie A du 26 septembre 2025, du 16 décembre 2025 et du 19 mai 2026. Dans le cadre de chaque fractionnement d'actions, les porteurs d'actions de catégorie A ont reçu 10 actions de catégorie A supplémentaires pour chaque 100 actions de catégorie A détenues. Voir la note 1 pour plus de détails. Avant le retraitement, l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A pour la période close le 31 mai 2025 s'élevait à (0,16 \$).

FINANCIAL 15 SPLIT CORP.**ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET****ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES DE CATÉGORIE A
POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI (NON AUDITÉ)**

	2026 (\$)	2025 (\$)
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A à l'ouverture de la période	788 816 841	645 088 082
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	170 500 879	(9 907 130)
Produit brut de l'émission d'actions de catégorie A (note 6)	44 425 962	17 879 905
Rémunération des placeurs pour compte et frais d'émission relatifs à l'émission d'actions de catégorie A	(338 597)	(133 802)
Produit net de l'émission d'actions de catégorie A	<u>44 087 365</u>	<u>17 746 103</u>
Rachats d'actions de catégorie A	(77 707 956)	(1 098 885)
Distributions sur les actions de catégorie A	(53 278 521)	(45 620 163)
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	<u>83 601 767</u>	<u>(38 880 075)</u>
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A à la clôture de la période	<u>872 418 608</u>	<u>606 208 007</u>

FINANCIAL 15 SPLIT CORP.

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI (NON AUDITÉ)

	2026 (\$)	2025 (\$)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	170 500 879	(9 907 130)
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Distributions sur les actions privilégiées	25 515 999	25 526 091
(Gain) perte de change latent	(417 597)	2 551 639
(Gain) perte net réalisé sur les placements et dérivés	(18 533 961)	(27 028 710)
Variation nette de la plus-value/moins-value latente des placements et dérivés	(163 872 322)	23 827 889
Frais d'émission des actions privilégiées	848 215	65 471
(Prime) escompte à l'émission d'actions privilégiées	(1 955 877)	(703 947)
Acquisition de placements, après primes sur options	805 142	(84 069 342)
Produit de la vente de placements	34 456 705	57 600 075
(Augmentation) diminution des intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	(108 084)	(596 032)
Augmentation (diminution) des frais à payer et autres dettes d'exploitation	85 165	(1 104)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	<u>47 324 264</u>	<u>(12 735 100)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit brut de l'émission d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées (note 6)	78 195 719	30 738 182
Rémunération des placeurs pour compte et frais d'émission relatifs à l'émission d'actions de catégorie A	(1 338 612)	(186 923)
Montants versés au rachat d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées	(100 093 216)	(1 703 885)
Distributions sur les actions de catégorie A	(51 940 715)	(45 355 439)
Distributions sur les actions privilégiées	(26 187 233)	(25 816 210)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>(101 364 057)</u>	<u>(42 324 275)</u>
Gain (perte) de change latent	<u>417 597</u>	<u>(2 551 639)</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	<u>(53 622 196)</u>	<u>(57 611 014)</u>
Trésorerie à l'ouverture de la période	<u>143 209 584</u>	<u>159 859 218</u>
Trésorerie à la clôture de la période	<u>89 587 388</u>	<u>102 248 204</u>
Dividendes reçus, déduction faite des retenues (recouvrements) d'impôts*	19 036 481	17 463 108
Intérêts reçus*	751 955	1 843 331

* Compris dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

FINANCIAL 15 SPLIT CORP.**INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE****AU 31 MAI 2026 (NON AUDITÉ)**

Nombre d'actions (contrats)	Description	Coût moyen (primes reçues) (\$)	Juste valeur (\$)
Principales actions ordinaires canadiennes			
484 200	Banque de Montréal	60 110 399	108 426 906
737 700	La Banque de Nouvelle-Écosse	51 995 673	81 604 374
944 900	Banque Canadienne Impériale de Commerce	59 221 731	142 198 001
385 100	Great-West Lifeco Inc.	14 221 631	30 992 848
1 537 600	Société Financière Manuvie	41 750 443	81 077 648
383 700	Banque Nationale du Canada	25 746 283	77 254 158
480 600	Banque Royale du Canada	57 905 259	127 089 864
1 019 569	Financière Sun Life inc.	65 490 223	101 018 897
772 300	La Banque Toronto-Dominion	62 334 491	121 830 325
Total des principales actions ordinaires canadiennes (57,9 %)		438 776 133	871 493 021
Principales actions ordinaires américaines			
1 767 385	Bank of America Corp.	75 148 394	125 627 906
904 861	Citigroup Inc.	66 883 533	156 932 486
103 590	Goldman Sachs Group Inc.	38 731 689	146 347 114
239 400	J.P. Morgan Chase & Co.	38 834 020	98 707 608
850 500	Wells Fargo & Co.	56 980 330	90 845 908
Total des principales actions ordinaires américaines (41,1 %)		276 577 966	618 461 022
Total des principales actions du portefeuille (99,0 %)		715 354 099	1 489 954 043
Autres actions ordinaires canadiennes			
709 400	La Société de Gestion AGF Limitée	11 459 622	12 357 748
Total des autres actions ordinaires canadiennes (0,8 %)		11 459 622	12 357 748
Autres actions ordinaires américaines			
81 083	Fifth Third Bancorp	2 646 222	5 576 949
Total des autres actions ordinaires américaines (0,4 %)		2 646 222	5 576 949
Total des actions ordinaires (100,2 %)		729 459 943	1 507 888 740

FINANCIAL 15 SPLIT CORP.
INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (SUITE)
AU 31 MAI 2026 (NON AUDITÉ)

Nombre d'actions (contrats)	Description	Coût moyen (primes reçues) (\$)	Juste valeur (\$)
	Options d'achat vendues (100 actions par contrat)		
	Options d'achat canadiennes vendues		
(400)	Banque de Montréal à 215 \$, juin 2026	(105 600)	(406 000)
(210)	La Banque de Nouvelle-Écosse à 109 \$, juin 2026	(21 105)	(54 810)
(600)	La Banque de Nouvelle-Écosse à 110 \$, juin 2026	(48 600)	(117 000)
(450)	Banque Canadienne Impériale de Commerce à 158 \$, juin 2026	(80 100)	(16 425)
(420)	Banque Canadienne Impériale de Commerce à 164 \$, juin 2026	(97 020)	(3 990)
(250)	Great-West Lifeco Inc. à 78 \$, août 2026	(47 803)	(103 125)
(2 000)	Société Financière Manuvie à 52,50 \$, juin 2026	(84 000)	(211 000)
(250)	Banque Nationale du Canada à 214 \$, juin 2026	(28 500)	(9 125)
(700)	Banque Royale du Canada à 250 \$, juin 2026	(224 700)	(904 750)
(506)	Financière Sun Life inc. à 100 \$, juin 2026	(43 422)	(65 274)
(550)	Financière Sun Life inc. à 102 \$, juin 2026	(19 800)	(31 625)
(625)	La Banque Toronto-Dominion à 154 \$, juin 2026	(60 688)	(259 375)
	Total des options d'achat canadiennes vendues (-0,1 %)	(861 338)	(2 182 499)
	Options d'achat américaines vendues		
(1 385)	Bank of America Corp. à 52,50 \$, juin 2026	(129 738)	(149 771)
(1 385)	Bank of America Corp. à 57,50 \$, juin 2026	(152 633)	(10 493)
(930)	Citigroup Inc. à 135 \$, juillet 2026	(426 216)	(360 636)
(945)	Wells Fargo & Co. à 80 \$, juillet 2026	(243 707)	(332 606)
	Total des options d'achat américaines vendues (-0,1 %)	(952 294)	(853 506)
		727 646 311	1 504 852 735
	Moins : ajustements au titre des coûts de transactions	(314 466)	
	Total des placements (100 %)	727 331 845	1 504 852 735

FINANCIAL 15 SPLIT CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2026 ET 2025 (NON AUDITÉ)

1. Constitution

Financial 15 Split Corp. (la « Société ») est une société de placement à capital variable établie le 26 septembre 2003 en vertu des lois de la province d'Ontario. Elle est entrée en activité le 14 novembre 2003. Elle a pour gestionnaire et pour gestionnaire de portefeuille Quadravest Capital Management Inc. (« Quadravest » ou le « gestionnaire »). L'adresse du siège social de la Société est le 200 Front Street West, Suite 2510, Toronto (Ontario) M5V 3K2. La Société investit dans un portefeuille géré activement, constitué principalement d'actions ordinaires de 15 sociétés des services financiers canadiennes et américaines à grande capitalisation. Elle utilise une stratégie active de vente d'options d'achat couvertes en complément du revenu tiré du portefeuille.

En raison du report de cinq ans de la date de dissolution de la Société, du 1^{er} décembre 2025 au 1^{er} décembre 2030, un droit de rachat spécial a été attribué aux actionnaires, leur permettant de remettre une catégorie d'actions, ou les deux, en échange d'un prix de rachat correspondant à la valeur liquidative par unité de 21,72 \$ au 28 novembre 2025 (10 \$ par action privilégiée et 11,72 \$ par action de catégorie A en ne tenant pas compte des fractionnements des actions de catégorie A). En vertu du droit de rachat spécial, la Société a racheté 2 204 388 actions privilégiées et 7 981 621 actions de catégorie A (6 596 381 actions de catégorie A en ne tenant pas compte des fractionnements des actions de catégorie A) le 15 décembre 2025. Au 30 novembre 2025, les montants relatifs aux actions privilégiées et à l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A dans l'état de la situation financière tenaient compte des paiements de 22 043 880 \$ et de 77 309 585 \$ versés pour les rachats. Parallèlement au report de sa date de dissolution, la Société a augmenté le taux annuel minimal des dividendes versés aux porteurs d'actions privilégiées de 5,5 % à 6,0 % pour l'échéance de cinq ans commençant le 1^{er} décembre 2025. Le 1^{er} décembre 2025, les dividendes mensuels ont été établis à 0,06042 \$ par action privilégiée, ce qui donne un rendement annuel de 7,25 %. La date de dissolution peut être reportée par tranche de cinq ans au gré de la Société. Le cas échéant, les porteurs bénéficieront d'un droit de rachat spécial de leurs actions.

Afin de maintenir un nombre égal d'actions privilégiées et d'actions de catégorie A, la Société a effectué un placement secondaire de 8 700 000 actions privilégiées le 25 novembre 2025, pour un produit net de 89 303 400 \$.

Au cours de la période, la Société a effectué des fractionnements de ses actions de catégorie A le 16 décembre 2025 et le 19 mai 2026 (le « fractionnement d'actions de décembre 2025 » et le « fractionnement d'actions de mai 2026 », respectivement, et collectivement, les « fractionnements d'actions de 2026 »). Après chacun des fractionnements d'actions de 2026, les porteurs d'actions de catégorie A ont reçu 10 actions de catégorie A supplémentaires pour chaque 100 actions de catégorie A détenues. Afin de maintenir un nombre égal d'actions privilégiées et d'actions de catégorie A en circulation, la Société a effectué un placement secondaire de 10 000 000 actions privilégiées le 24 juin 2026, au coût de 10,78 \$ par action privilégiée, pour un produit net de 104 416 000 \$.

Le 26 septembre 2025, la Société a effectué un fractionnement de ses actions de catégorie A (le « fractionnement d'actions de septembre 2025 »). Dans le cadre du fractionnement d'actions de septembre 2025, les porteurs d'actions de catégorie A ont reçu 10 actions de catégorie A supplémentaires pour chaque 100 actions de catégorie A détenues.

Le fractionnement d'actions de septembre 2025 et les fractionnements d'actions de 2026 sont collectivement appelés les « fractionnements d'actions ».

Après les fractionnements d'actions, les porteurs d'actions de catégorie A ont continué d'avoir droit à des dividendes mensuels non cumulatifs de 0,1257 \$ par action.

FINANCIAL 15 SPLIT CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2026 ET 2025 (NON AUDITÉ)

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité) applicables à la préparation d'états financiers intermédiaires, notamment International Accounting Standard (IAS) 34 *Information financière intermédiaire*. Ils doivent être lus en parallèle avec les états financiers annuels pour l'exercice clos le 30 novembre 2025, qui ont été établis selon les normes IFRS de comptabilité.

Ils ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 15 juillet 2026.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Un résumé des informations significatives sur les méthodes comptables applicables à la Société est présenté ci-après :

Placements et instruments financiers

La Société classe ses placements, y compris les instruments dérivés, selon le modèle économique qu'elle a adopté pour les gérer et selon les caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. Le portefeuille d'actifs financiers est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur. La Société se concentre principalement sur la juste valeur et utilise ces données pour évaluer la performance des actifs et prendre des décisions. La Société n'a pas fait le choix de désigner irrévocablement les actions comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG). Par conséquent, tous les placements, y compris les instruments dérivés, sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

Les obligations de la Société au titre de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A sont présentées au montant de rachat annuel. Tous les autres actifs et passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur, puis au coût amorti par la suite, qui correspond approximativement à la juste valeur.

La Société comptabilise les achats et ventes normalisés d'instruments financiers à la date de transaction, qui est la date à laquelle elle s'engage à acheter ou à vendre l'instrument. Les coûts de transactions, comme les commissions de courtage, liés aux actifs et aux passifs financiers à la JVRN sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés, et les coûts de transactions liés aux instruments financiers qui ne sont pas évalués à la JVRN sont inclus dans la valeur comptable de ces instruments. Un actif financier est décomptabilisé lorsque le droit de recevoir les flux de trésorerie provenant du placement est arrivé à expiration ou a été cédé et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif. Les dividendes sont comptabilisés à titre de revenus à la date ex-dividende. Les gains et les pertes réalisés et la plus-value ou la moins-value latente sont calculés selon la méthode du coût moyen. Le coût des placements est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Les primes reçues sur les options vendues sont, tant que ces options sont en cours, inscrites à titre de passif dans l'état de la situation financière et évaluées à un montant correspondant à la valeur de marché d'une option qui aurait pour effet de dénouer la position. Les gains ou les pertes réalisés à l'expiration ou à l'exercice de l'option sont constatés à titre de gain (perte) net réalisé sur les placements et dérivés dans l'état du résultat global.

Comme les actions privilégiées ont priorité de rang sur les actions des catégories A et B et ne sont pas subordonnées aux autres catégories d'instruments remboursables au gré du porteur, elles ont été classées dans les passifs financiers. Ces actions sont comptabilisées au coût amorti. L'amortissement des primes ou des escomptes à l'émission d'actions privilégiées est inscrit à l'état du résultat global.

FINANCIAL 15 SPLIT CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2026 ET 2025 (NON AUDITÉ)

Comme les actions de catégorie B sont subordonnées aux actions privilégiées, mais ont priorité de rang sur les actions de catégorie A, elles ne sont pas subordonnées aux autres catégories d'instruments remboursables au gré du porteur et ont donc été classées dans les passifs financiers. Ces actions sont comptabilisées au coût amorti.

Les actions de catégorie A peuvent être rachetées au gré du porteur chaque mois, chaque année ou à la date de dissolution de la Société. Ces actions sont donc assorties de multiples obligations contractuelles et sont présentées en tant que passifs financiers.

La valeur liquidative de la Société est déterminée conformément aux exigences des lois, notamment du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*, et est utilisée aux fins de traitement des opérations sur actions. Aux fins de la présentation de l'information financière, l'actif net de la Société correspond à l'écart entre la valeur totale des actifs de la Société et la valeur totale de ses passifs, compte non tenu des actions privilégiées et de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A (l'« actif net de la Société »). Les actions privilégiées et les actions de catégorie A sont émises en nombre égal (collectivement, une « unité ») et sont en circulation en nombre égal pendant toute la période pertinente. Si le nombre d'actions privilégiées et d'actions de catégorie A en circulation n'est pas égal, le montant notionnel de l'unité correspondra au quotient du total de la valeur liquidative de la Société divisé par la somme de la valeur liquidative par action attribuable aux actions privilégiées et aux actions de catégorie A.

Évaluation des placements

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les actions et les options) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. La Société utilise le dernier cours pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. La politique de la Société consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie des justes valeurs à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. La Société utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables. Voir la note 5 pour de plus amples renseignements sur les évaluations de la juste valeur de la Société.

Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts à vue auprès d'une institution financière.

FINANCIAL 15 SPLIT CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2026 ET 2025 (NON AUDITÉ)

Conversion de devises

Le dollar canadien est à la fois la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société. La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle de la Société au taux de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de placements, les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur à la date de transaction.

Frais de gestion, frais d'administration et primes de rendement

Les frais de gestion et les frais d'administration sont constatés progressivement par la Société à mesure que Quadravest fournit ses services. À chaque date d'évaluation, la Société comptabilise une charge et un passif financier établis en fonction des primes de rendement à payer, s'il y a lieu, calculées selon la valeur liquidative de la Société. Voir la note 7 pour de plus amples renseignements sur le calcul des frais de gestion, des frais d'administration et des primes de rendement, s'il y a lieu, de la Société.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A, correspond à l'augmentation ou à la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A, divisée par le nombre moyen pondéré de ces actions en circulation au cours de la période. Voir la note 8 pour en connaître le calcul.

Impôt

La Société est considérée comme une société de placement à capital variable au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt ») et, à ce titre, elle est assujettie à l'impôt sur son revenu net pour chaque année d'imposition, y compris sur ses gains en capital nets imposables réalisés, le cas échéant, au taux applicable aux sociétés de placement à capital variable. Les règles fiscales générales applicables aux sociétés ouvertes s'appliquent également aux sociétés de placement à capital variable. Cependant, les impôts payables sur les gains en capital nets réalisés sont remboursables selon une formule au moment du rachat d'actions ou du versement de dividendes aux actionnaires à partir du compte de dividendes de gains en capital.

Les intérêts et les revenus de source étrangère sont imposés aux taux normaux d'imposition applicables aux sociétés de placement à capital variable, et peuvent être réduits au moyen des déductions permises à des fins fiscales.

Toutes les charges de la Société, frais de gestion, frais d'administration et charges d'exploitation compris, sont prises en compte pour établir son passif d'impôt total.

La Société étant une société de placement à capital variable, les dividendes imposables qu'elle reçoit de sociétés canadiennes imposables sont assujettis à un impôt de 38 1/3 % en vertu de la partie IV de la Loi de l'impôt. Cet impôt est entièrement remboursable au versement de dividendes imposables aux actionnaires, à raison de 1,15 \$ pour chaque tranche de 3 \$ de dividendes versés. Tout impôt ainsi versé figure à titre de montant à recevoir jusqu'au recouvrement par versement aux actionnaires de dividendes tirés du revenu net de placement. Tant que la Société sera admissible à titre de société de placement à capital variable, tout impôt sur les gains en capital nets imposables réalisés sera remboursable au moment de la distribution des gains aux actionnaires sous forme de dividendes ou au moment du rachat d'actions à la demande des actionnaires. En raison du mécanisme de remboursement au titre des gains en capital et des remboursements en vertu de la partie IV, la Société recouvre tout

FINANCIAL 15 SPLIT CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2026 ET 2025 (NON AUDITÉ)

impôt canadien sur le revenu qu'elle a payé sur les gains en capital et les dividendes canadiens imposables. La Société a ainsi déterminé qu'en substance elle n'était pas assujettie à l'impôt. L'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital et à d'autres différences temporaires n'a donc pas été reflétée à titre d'actif ou de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

Selon ses estimations, la Société dispose, à des fins fiscales, de pertes autres qu'en capital cumulées de néant au 31 mai 2026 (néant au 30 novembre 2025) pouvant, au besoin, être portées en diminution du revenu imposable de périodes futures. Celles-ci expirent à la date prévue de dissolution de la Société, le 1^{er} décembre 2030. La Société dispose également, à des fins fiscales, de pertes en capital cumulées estimatives de néant (néant au 30 novembre 2025) pouvant être portées en diminution des gains en capital futurs, le cas échéant, et qui n'expirent pas.

La Société est actuellement assujettie à des retenues d'impôts sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôts s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans l'état du résultat global.

4. Estimations comptables et jugements critiques

Pour préparer les présents états financiers, la direction a dû faire des estimations et poser des hypothèses fondées sur l'expérience passée, les conditions actuelles et les événements attendus. Lorsque des estimations sont faites, les montants présentés à titre d'actifs, de passifs, de revenus et de charges peuvent différer des montants qui auraient été présentés si l'issue des incertitudes et des événements futurs avait été connue au moment de la préparation des états financiers. Les principales estimations formulées par la Société sont liées à l'évaluation des placements et des instruments dérivés à la juste valeur, tel qu'il est indiqué à la note 5.

5. Gestion du risque lié aux instruments financiers

La Société classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables. La hiérarchie des justes valeurs se compose des trois niveaux suivants :

Niveau 1 – Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés de niveau 1, directement ou indirectement observables pour les actifs ou les passifs;

Niveau 3 – Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Le tableau ci-dessous indique le classement des instruments financiers de la Société selon leur niveau dans la hiérarchie des justes valeurs au 31 mai 2026 et au 30 novembre 2025 :

Actifs et passifs financiers à la juste valeur au 31 mai 2026

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	1 507 888 740 \$	-	-	1 507 888 740 \$
Options	(3 036 005 \$)	-	-	(3 036 005 \$)
	<u>1 504 852 735 \$</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>1 504 852 735 \$</u>

FINANCIAL 15 SPLIT CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2026 ET 2025 (NON AUDITÉ)

Actifs et passifs financiers à la juste valeur au 30 novembre 2025

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	1 359 311 852 \$	-	-	1 359 311 852 \$
Options	(1 603 553 \$)	-	-	(1 603 553 \$)
	<u>1 357 708 299 \$</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>1 357 708 299 \$</u>

Les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont toutes récurrentes et la juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et qu'un cours de marché est disponible. Il n'y a eu aucun transfert ou reclassement entre les niveaux au cours de la période close le 31 mai 2026 ou de l'exercice clos le 30 novembre 2025.

De par la nature de ses activités de placement, la Société est exposée à divers risques financiers : le risque de marché (qui comprend le risque de prix, le risque de taux d'intérêt et le risque de change), le risque de crédit et le risque de liquidité.

Les résultats réels peuvent différer considérablement de toute analyse de sensibilité présentée ci-après et l'écart peut être important.

Risque de marché

Tous les placements en valeurs mobilières présentent un risque de perte de capital. Les 15 principaux placements ont été choisis en raison de leur performance à long terme sur le plan de l'appréciation du cours et de la croissance des dividendes. Les sociétés figurant dans le portefeuille de la Société sont incluses dans les sous-indices des services financiers de l'indice S&P/TSX 60 et de l'indice S&P 100, et sont parmi les plus importantes sociétés des services financiers en Amérique du Nord.

Le risque de marché varie selon trois principaux facteurs : le risque de prix, le risque de taux d'intérêt et les fluctuations du change.

Risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers varie en raison de fluctuations des cours (autres que celles provenant du risque de taux d'intérêt et du risque de change).

Le gestionnaire gère le risque de prix en limitant la pondération de chaque titre du portefeuille à un maximum de 10 % de la valeur liquidative de la Société au moment de l'achat.

En outre, le programme de vente d'options d'achat couvertes, qui génère un revenu additionnel pour le portefeuille, peut également contribuer à limiter les effets de la baisse du cours d'une société donnée du portefeuille durant les périodes où il existe une option d'achat couverte sur le titre de cette société.

La Société est exposée à l'autre risque de prix par ses placements en actions et en options vendues. Au 31 mai 2026, si les cours boursiers de ces actions avaient augmenté de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net de la Société aurait augmenté d'environ 143 690 000 \$ (129 191 000 \$ au 30 novembre 2025). De même, si les cours boursiers de ces actions avaient diminué de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net de la Société aurait diminué d'environ 149 119 000 \$ (135 049 000 \$ au 30 novembre 2025).

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments financiers portant intérêt fluctue en raison de variations des taux d'intérêt du marché. La majorité des actifs et des passifs financiers de la Société ne portent pas intérêt. Par conséquent, la Société n'était pas

FINANCIAL 15 SPLIT CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2026 ET 2025 (NON AUDITÉ)

exposée à un risque important relativement aux fluctuations des taux d'intérêt du marché et elle estimait que le risque de taux d'intérêt était négligeable au 31 mai 2026 et au 30 novembre 2025.

Risque de change

Le risque de change est le risque que les instruments financiers libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien, la monnaie de présentation de la Société, varient en raison de fluctuations des taux de change. Cinq des 15 principales sociétés des services financiers et une autre société du portefeuille sont américaines et inscrites à la Bourse de New York, et leurs titres se négocient en dollars américains. Au 31 mai 2026, 43,7 % de l'actif net de la Société (45,9 % au 30 novembre 2025) était investi dans des actifs libellés en dollars américains, dont de la trésorerie. L'actif net de la Société fluctuera donc en fonction du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien. La Société n'a pas conclu de contrats de couverture de change. Si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport au dollar américain, l'actif net de la Société aurait diminué ou augmenté d'environ 34 569 000 \$ (34 186 000 \$ au 30 novembre 2025).

Autres risques

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'effectuer la totalité de ses paiements à l'échéance. Les opérations de la Société portent toutes sur des options et des titres cotés et sont réglées par l'entremise de courtiers agréés. Le risque de défaillance d'un courtier est jugé minime, car les titres vendus ne sont livrés qu'après réception du paiement par le courtier. Le paiement d'un achat n'est effectué que lorsque le courtier a reçu les titres. La trésorerie est détenue auprès d'une institution financière reconnue et réglementée. Au 31 mai 2026 et au 30 novembre 2025, la Société était peu exposée au risque de crédit.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. La Société est exposée au risque de liquidité principalement en raison des rachats mensuels et annuels au gré des porteurs d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées. Le délai de préavis pour toutes les demandes de rachat est adéquat. Le portefeuille de la Société est composé de placements très liquides dans des sociétés à grande capitalisation cotées à la Bourse de Toronto (TSX) et à la Bourse de New York. Les actions de catégorie A et les actions privilégiées en circulation sont toutes rachetables chaque mois et chaque année ou, comme prévu, à la date de dissolution de la Société. Au 31 mai 2026 et au 30 novembre 2025, tous les autres passifs financiers étaient exigibles dans les trois mois suivant la clôture de la période.

Risque de concentration

Les titres détenus par la Société sont concentrés dans le secteur des services financiers et sont ainsi exposés aux facteurs propres à ce secteur. Un placement du portefeuille ne peut pas représenter plus de 10 % de la valeur liquidative de la Société au moment de son achat.

FINANCIAL 15 SPLIT CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2026 ET 2025 (NON AUDITÉ)

Le portefeuille de placement de la Société est réparti comme suit :

	31 mai 2026	30 novembre 2025
Principales actions ordinaires canadiennes	55,1 %	48,6 %
Autres actions ordinaires canadiennes	0,8 %	0,7 %
Principales actions ordinaires américaines	39,1 %	41,9 %
Autres actions ordinaires américaines	0,4 %	0,3 %
Options d'achat canadiennes vendues	-0,1 %	-0,1 %
Options d'achat américaines vendues	-0,1 %	0,0 %
Autres actifs, moins les passifs (hors actions privilégiées)	4,8 %	8,6 %
	100,0 %	100,0 %

6. Unités rachetables

Actions privilégiées

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions privilégiées.

Les porteurs d'actions privilégiées ont droit à des dividendes mensuels cumulatifs en espèces sur actions privilégiées dont le montant doit être fixé chaque année par le conseil d'administration, sous réserve d'un minimum de 6,00 % sur le prix de rachat de 10 \$ d'une action privilégiée pendant la période de cinq ans débutant le 1^{er} décembre 2025 (auparavant, 5,50 % pendant la période de cinq ans débutant le 1^{er} décembre 2020).

Le 1^{er} décembre 2025, les dividendes mensuels ont été établis à 0,06042 \$ par action privilégiée, ce qui donne un rendement annuel de 7,25 % sur le prix de rachat d'une action privilégiée (auparavant, 0,07083 \$ par action privilégiée par mois depuis le 1^{er} décembre 2024, soit un rendement annuel de 8,50 %). Toutes les actions privilégiées en circulation à la date de dissolution seront rachetées par la Société à cette date. Les actions privilégiées ont été présentées à titre de passif dans les états financiers.

Les actions privilégiées se négocient à la TSX sous le symbole « FTN.PR.A ». Leur cours était de 10,68 \$ au 31 mai 2026 (10,69 \$ au 30 novembre 2025). Les actions privilégiées peuvent être remises à tout moment aux fins de rachat à un prix de rachat donné, mais leur rachat a lieu seulement le dernier jour ouvrable de chaque mois. Les porteurs d'actions qui remettent aux fins de rachat à la fois une action privilégiée et une action de catégorie A au cours du mois d'octobre de chaque exercice seront en droit de recevoir un montant correspondant à la valeur liquidative par unité au dernier jour ouvrable de ce mois. Le prix de rachat des actions privilégiées rachetées au cours de tout autre mois est établi en fonction d'une formule de rachat actualisée préétablie. En vertu d'une convention de remise en circulation, la Société peut, sans y être tenue, exiger de l'agent de remise en circulation qu'il fasse de son mieux pour trouver des acheteurs pour les actions privilégiées ou les actions de catégorie A remises en vue de leur rachat.

Les actions privilégiées prennent rang avant les actions de catégories A et B pour le versement des dividendes. Les actions privilégiées prennent rang avant les actions de catégorie A à la dissolution de la Société.

Le 29 mai 2025, la Société a annoncé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre de rachat ») visant jusqu'à 6 054 449 actions privilégiées et 6 196 492 actions de catégorie A, soit 10 % du flottant. L'offre de rachat prendra fin le 1^{er} juin 2026. Les achats sont limités à 2 % des actions privilégiées et des actions de catégorie A émises et en circulation au 21 mai 2025, pour toute période de 30 jours. Toute action rachetée en vertu de l'offre de rachat sera annulée.

FINANCIAL 15 SPLIT CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2026 ET 2025 (NON AUDITÉ)

La Société peut, à son gré, émettre des actions de temps à autre grâce à un programme d'émissions d'actions au prix du marché. Toutes les actions de catégorie A et les actions privilégiées vendues dans le cadre de ce programme sont négociées à la TSX, ou à toute autre bourse canadienne sur laquelle ces catégories d'actions sont cotées et sont négociées, au cours qui prévaut à la date de la vente.

Opérations sur actions privilégiées

Les tableaux suivants présentent les opérations sur actions privilégiées pour les périodes closes les 31 mai 2026 et 2025.

<u>Opérations sur actions privilégiées</u>	31 mai 2026	31 mai 2025
Ouverture de la période	69 952 117	59 507 684
Émises	3 181 388	1 215 433
Rachetées/rachetées aux fins d'annulation	(2 238 526)	(60 500)
Clôture de la période	70 894 979	60 662 617

Actions privilégiées émises dans le cadre du programme d'émissions d'actions au prix du marché

	31 mai 2026	31 mai 2025
Nombre d'actions privilégiées émises	3 181 388	1 215 433
Prix moyen par action privilégiée	10,61 \$	10,58 \$
Produit brut	33 769 757 \$	12 858 277 \$
Produit net	33 018 540 \$	12 800 828 \$
Commissions	751 217 \$	57 449 \$

Aucune action privilégiée n'a été rachetée aux fins d'annulation au cours des périodes closes les 31 mai 2026 et 2025.

Actions de catégorie A et actions de catégorie B

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions de catégorie A et 1 000 actions de catégorie B, et les distributions cibles des actions de catégorie A sont fixées à 0,1257 \$ par mois.

Pour que des distributions mensuelles puissent être déclarées, il faut que la valeur liquidative par unité demeure supérieure à 15 \$. Toutes les actions de catégorie A en circulation à la date de dissolution seront rachetées par la Société à cette date.

Les actions de catégorie A se négocient à la TSX sous le symbole « FTN ». Leur cours était de 10,65 \$ au 31 mai 2026 (9,13 \$ au 30 novembre 2025 en tenant compte des fractionnements des actions de catégorie A). Les actions de catégorie A peuvent être remises à tout moment aux fins de rachat à un prix de rachat donné, mais leur rachat n'a lieu que le dernier jour ouvrable de chaque mois. Les porteurs d'actions qui remettent aux fins de rachat à la fois une action de catégorie A et une action privilégiée au cours du mois d'octobre de chaque exercice seront en droit de recevoir un montant correspondant à la valeur liquidative par unité au dernier jour ouvrable de ce mois. Le prix de rachat des actions de catégorie A rachetées au cours de tout autre mois est établi en fonction d'une formule de rachat actualisée préétablie. En vertu d'une convention de remise en circulation, la Société peut, sans y être tenue, exiger de l'agent de remise en circulation qu'il fasse de son mieux pour trouver des acheteurs pour les actions privilégiées ou les actions de catégorie A remises en vue de leur rachat. Les gains ou les pertes réalisés au rachat d'actions, le cas échéant, sont comptabilisés comme gain (perte) au rachat dans l'état du résultat global.

FINANCIAL 15 SPLIT CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2026 ET 2025 (NON AUDITÉ)

Les actions privilégiées prennent rang avant les actions de catégorie A pour ce qui est du versement des dividendes. À la dissolution de la Société, les porteurs d'actions de catégorie A recevront un montant équivalant à la valeur liquidative par unité moins 10 \$ (valeur de rachat des actions privilégiées).

Les porteurs d'actions de catégorie B n'ont pas droit aux dividendes. Les actions de catégorie B sont rachetables au prix de 1,00 \$ l'action. Les porteurs d'actions de catégorie B ont droit à un vote par action. Le 26 septembre 2003, la Société a émis 1 000 actions de catégorie B en faveur de Quadravest, son gestionnaire de portefeuille, pour une contrepartie en trésorerie de 1 000 \$.

Opérations sur actions de catégorie A

Les tableaux suivants présentent les opérations sur actions de catégorie A pour les périodes closes les 31 mai 2026 et 2025. Les informations sur les actions de catégorie A pour la période close le 31 mai 2025 ont été retraitées pour tenir compte des fractionnements d'actions et les informations sur les actions de catégorie A pour la période close le 31 mai 2026 ont été ajustées, le cas échéant, pour tenir compte des fractionnements d'actions de 2026. Voir la note 1 pour plus de détails.

<u>Opérations sur actions de catégorie A</u>	31 mai 2026	31 mai 2025
Ouverture de la période	81 462 727	79 678 740
Émises	4 527 619	2 941 244
Rachetées/rachetées aux fins d'annulation	(8 022 928)	(138 159)
Clôture de la période	77 967 418	82 481 825

Actions de catégorie A émises dans le cadre du programme d'émissions d'actions au prix du marché

	31 mai 2026	31 mai 2025
Nombre d'actions de catégorie A émises	4 527 619	2 941 244
Prix moyen par action de catégorie A	9,81 \$	6,08 \$
Produit brut	44 425 962 \$	17 879 905 \$
Produit net	44 184 360 \$	17 754 127 \$
Commissions	241 602 \$	125 778 \$

Actions de catégorie A rachetées aux fins d'annulation en vertu de l'offre de rachat

	31 mai 2026	31 mai 2025
Actions de catégorie A rachetées aux fins d'annulation	-	11 047
Prix moyen par action de catégorie A	-	7,15 \$

7. Charges

La Société assume toutes les charges habituelles relatives à son exploitation et à son administration, y compris les frais de comptabilité et d'administration, les droits de garde, la rémunération de l'agent des transferts, les frais juridiques et les honoraires d'audit, la rémunération des administrateurs indépendants et du comité d'examen indépendant, les droits de dépôt réglementaires et d'inscription en bourse, les frais de communication avec les porteurs d'actions et les frais découlant de la conformité aux lois, aux règlements et aux politiques applicables.

Selon la convention de gestion, Quadravest a droit à des frais d'administration payables mensuellement à terme échu, à un taux annuel de 0,10 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation.

FINANCIAL 15 SPLIT CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2026 ET 2025 (NON AUDITÉ)

Selon la convention de gestion de portefeuille, Quadravest a droit à des frais de gestion de base payables à terme échu, à un taux annuel de 0,65 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation. De plus, Quadravest a droit à des primes de rendement sous réserve de la réalisation de certains niveaux de rendement total préétablis.

L'escompte mensuel de 2 % par rapport à la valeur liquidative applicable aux rachats d'actions privilégiées et d'actions de catégorie A est à payer à Quadravest. Les frais de rachat versés pour la période close le 31 mai 2026 s'élevaient à 13 124 \$ (29 300 \$ au 31 mai 2025).

Les frais de gestion totalisant 5 620 440 \$ (4 560 428 \$ au 31 mai 2025) engagés au cours de la période close le 31 mai 2026 comprennent les frais d'administration et les frais de gestion de placement. Au 31 mai 2026, des frais d'administration et de gestion de placement totalisant 999 037 \$ étaient dus au gestionnaire (919 711 \$ au 30 novembre 2025). Aucune prime de rendement n'a été versée pour la période close le 31 mai 2026 et l'exercice clos le 30 novembre 2025.

Les commissions de courtage payées par la Société pour les opérations portant sur ses titres en portefeuille ont totalisé 214 114 \$ pour la période close le 31 mai 2026 (149 696 \$ au 31 mai 2025). Les commissions de courtage versées à certains courtiers peuvent, au-delà du paiement des services de courtage pour les opérations de portefeuille, servir à la rémunération de services de recherche sur les placements fournis au gestionnaire. La rémunération des services de recherche incluse dans les commissions versées aux courtiers était de 741 \$ au 31 mai 2026 (3 209 \$ au 31 mai 2025).

8. Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A pour les périodes closes les 31 mai 2026 et 2025 est calculée comme suit :

	31 mai 2026	31 mai 2025
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	170 500 879 \$	(9 907 130 \$)
Nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A en circulation ¹⁾	76 251 401	80 395 228
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A ¹⁾	2,24 \$	(0,12 \$)

- 1) L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A et le nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A en circulation pour la période close le 31 mai 2025 ont été retraités pour tenir compte des fractionnements des actions de catégorie A. Voir la note 1 pour plus de détails. Avant retraitement, le montant de l'augmentation (de la diminution) était de (0,16 \$), et le nombre d'actions, de 60 402 125.

9. Distributions

Les distributions par action se sont établies comme suit :

	31 mai 2026	31 mai 2025
Actions privilégiées	0,3625 \$	0,4250 \$
Actions de catégorie A ¹⁾	0,6971 \$	0,5666 \$

- 1) Les distributions par action de catégorie A pour la période close le 31 mai 2026 ont été ajustées et les distributions comparatives par action de catégorie A pour la période close le 31 mai 2025 ont été retraitées pour tenir compte des fractionnements d'actions, le cas échéant. Voir la note 1 pour plus de détails. Les distributions réelles versées au cours des périodes closes les 31 mai 2026 et 2025 se sont respectivement élevées à 0,7542 \$ et à 0,7542 \$ par action de catégorie A.

FINANCIAL 15 SPLIT CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2026 ET 2025 (NON AUDITÉ)

10. Gestion du capital

La Société considère que son capital se compose d'actions de catégorie A, d'actions de catégorie B et d'actions privilégiées.

Ses objectifs de gestion du capital sont les suivants :

- i) verser aux porteurs d'actions privilégiées des dividendes mensuels cumulatifs en espèces sur actions privilégiées dont le montant doit être fixé chaque année par le conseil d'administration, sous réserve d'un minimum de 6,00 % sur le prix de rachat de 10 \$ d'une action privilégiée pendant la période de cinq ans débutant le 1^{er} décembre 2025 (auparavant, 5,50 % pendant la période de cinq ans débutant le 1^{er} décembre 2020). Le 1^{er} décembre 2025, les dividendes mensuels ont été établis à 0,06042 \$ par action privilégiée, ce qui donne un rendement annuel de 7,25 % sur le prix de rachat d'une action privilégiée (auparavant, 0,07083 \$ par action privilégiée par mois depuis le 1^{er} décembre 2024, soit un rendement annuel de 8,50 %);
- ii) verser aux porteurs d'actions de catégorie A des distributions mensuelles régulières en espèces dont le montant est déterminé par le conseil d'administration et permettre aux porteurs de recevoir une participation à toute croissance qui porte la valeur liquidative de la Société au-delà de 10 \$ par unité en leur remettant le montant qui restera à la Société après le paiement de 10 \$ par action privilégiée vers la date de dissolution. Pour que des distributions puissent être déclarées, il faut que la valeur liquidative par unité demeure supérieure à 15 \$.

Dans le cadre de la gestion de sa structure de capital, la Société peut modifier le montant des dividendes versés aux porteurs d'actions ou rembourser du capital à ces derniers.

11. Rapprochement entre la valeur liquidative par action de catégorie A et l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A

Au 31 mai 2026 et au 30 novembre 2025, il n'y avait aucun écart entre la valeur liquidative par action de catégorie A utilisée aux fins de traitement des opérations et l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A, aux fins de la présentation de l'information financière.

12. Nouvelle norme IFRS de comptabilité

En avril 2024, l'International Accounting Standards Board a publié IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui remplace IAS 1 *Présentation des états financiers* et vise à améliorer la qualité des informations financières présentées. IFRS 18 introduit des exigences de présentation de nouvelles catégories d'activités, c'est-à-dire « exploitation », « investissement » et « financement », et de nouveaux sous-totaux dans l'état du résultat global, de communication de résumés structurés des charges (notamment par nature ou par fonction) et de présentation dans une seule note des mesures de la performance définies par la direction utilisées en dehors des états financiers. Elle fournit également des directives plus précises sur le regroupement et la ventilation des informations dans les états financiers de référence et les notes. Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, mais son adoption anticipée est permise. La Société évalue présentement l'incidence de ces nouvelles exigences.

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications aux normes IFRS 9 *Instruments financiers* et IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir*. Ces modifications apportent des clarifications sur les exigences concernant le moment de comptabilisation et de décomptabilisation des actifs et des passifs financiers et introduisent une nouvelle exception pour certains passifs financiers réglés au moyen d'un système de paiement électronique. Elles fournissent également des indications supplémentaires

FINANCIAL 15 SPLIT CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2026 ET 2025 (NON AUDITÉ)

sur l'évaluation des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers assortis de clauses conditionnelles et introduisent de nouvelles obligations d'information relatives aux instruments financiers assortis de modalités contractuelles pouvant modifier les flux de trésorerie. Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026, l'adoption anticipée étant autorisée. La Société évalue présentement l'incidence de ces nouvelles exigences.

13. Événements subséquents

Le 1^{er} juin 2026, la Société a annoncé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre de rachat ») visant jusqu'à 7 064 575 actions privilégiées et 7 058 735 actions de catégorie A, soit 10 % du flottant de chaque catégorie d'actions. En vertu de l'offre de rachat, en vigueur du 3 juin 2026 au 2 juin 2027, elle est limitée, pour toute période de 30 jours, au rachat de 1 413 373 actions privilégiées ou de 1 411 829 actions de catégorie A, soit 2 %, respectivement, des actions privilégiées et des actions de catégorie A émises et en circulation au 20 mai 2026. Toute action rachetée en vertu de l'offre de rachat sera annulée.

Le 24 juin 2026, la Société a effectué un placement de 10 000 000 actions privilégiées à 10,78 \$ l'action, pour un produit brut de 107 800 000 \$, et un produit net de 104 416 000 \$.

QUADRAVEST CAPITAL MANAGEMENT INC.

Quadravest Capital Management Inc., société constituée en 1997, a pour objet la création et la gestion de produits à rendement élevé à l'intention des particuliers. Sa stratégie de placement combine le placement dans des actions en fonction des facteurs fondamentaux et la vente d'options d'achat couvertes. Guidée par quatre principes clés, Quadravest fixe des objectifs de placement réalistes permettant à son équipe de poursuivre une stratégie de placement à long terme.

Les quatre principes clés – innovation en matière de produits financiers, discipline de gestion des placements, solidité des résultats pour les investisseurs et excellence du service à la clientèle – sont les quatre piliers de Quadravest. Chaque membre de l'équipe bien soudée de la Société s'engage à respecter ces principes pour assurer une cohérence et une efficacité qui lui sont propres.

Quadravest a réuni plus de 2,5 G\$ dans le cadre de premiers appels publics à l'épargne.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Wayne Finch,
Administrateur, président, chef de la direction
et chef des placements,
Quadravest Capital Management Inc.

Peter Cruickshank,
Administrateur,
Quadravest Capital Management Inc.

Laura Johnson,
Stratège en chef des placements
et gestionnaire de portefeuille,
Quadravest Capital Management Inc.

Michael W. Sharp,
Associé retraité,
Blake, Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L./s.r.l.

John Steep,
Président, S. Factor Consulting Inc.

RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ

Auditeur

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l
18 York Street, Suite 2500
Toronto (Ontario) M5J 0B2

Agent des transferts

Services aux investisseurs Computershare inc.
320 Bay Street, 14th Floor
Toronto (Ontario) M5H 4A6

Conseillers juridiques

Blake, Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L./s.r.l.
Commerce Court West, Suite 4000
Toronto (Ontario) M5L 1A9

Dépositaire

Fiducie RBC Services aux investisseurs
155 Wellington St. West
Toronto (Ontario) M5V 3L3



200 Front Street West
Suite 2510, Toronto (Ontario) M5V 3K2
Tél. : 416 304-4443
Sans frais : 877 4QUADRA
ou 877 478-2372
Télec. : 416 304-4441
info@quadravest.com
www.quadravest.com